



Communiqué presse
Sujet : Accessibilité numérique
Rédigé le 7 mars 2017

Temesis ; Contact Aurélien Levy ; aurelien.levy@temesis.com ; www.temesis.com

Grandes Entreprises : êtes-vous conformes à l'obligation légale de l'accessibilité numérique ?

D'après le W3C (World Wide Web Consortium), l'accessibilité numérique consiste à « mettre le Web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, ou leurs aptitudes physiques ou mentales.»

Si vos outils en ligne (sites internet, applications mobiles, intranets) **sont déjà accessibles** alors ce message ne vous concerne pas directement.

Sinon, nous vous informons que **la loi numérique en vigueur depuis octobre 2016 engendre de nouvelles obligations notamment pour les entreprises privées**. Le décret contenant tous les détails est attendu au printemps 2017.

Au-delà du risque juridique et financier (amende annuelle de 5000 € par site et par application), l'accessibilité numérique vous garantit :

- une **meilleure image** auprès de vos publics en termes de **RSE**
- une **amélioration considérable de la qualité de vos outils** au profit de tous vos visiteurs (Notion d'**Inclusive UX**)
- une **optimisation** de votre **référencement naturel**
- une **réflexion** sur votre **impact environnemental numérique**

Comment vous y conformer ?

Faites appel dès que possible à un auditeur spécialisé dans l'accessibilité numérique.

La société Temesis est l'un des acteurs principaux en France. Elle accompagne depuis 2001 de nombreux clients tels que l'Élysée, le SIG français, EDF, la Poste, BNPParibas, LCL, acteurs du luxe dans leur accessibilité numérique à travers des missions d'audits, d'AMOA, d'AMOE et de formation.

Véritable expert, elle intervient également en amont dans la définition d'une stratégie d'accessibilité numérique couvrant l'ensemble des aspects nécessaires à l'élaboration du schéma d'accessibilité requis par la loi (Process métiers, RH, Communication, Chaîne de responsabilité, Juridique, etc.)

Pour plus d'informations sur l'accompagnement proposé par la société Temesis, veuillez contacter aurelien.levy@temesis.com

Pour aller plus loin dans votre connaissance de l'accessibilité numérique : visionnez la vidéo explicative d'Audrey Vittecoq-Laporte sur Youtube : <https://youtu.be/XFoo0NnwL9E>

www.temesis.com